



Crêtes de la forêt de la Lande pourrie



Situation

Ville porte la plus occidentale du Parc Naturel Régional Normandie-Maine, Mortain se situe au sud du département de la Manche, à 37 km à l'ouest d'Avranches. Les crêtes de la forêt de la Lande Pourrie se trouvent au sud-est de la ville, dominant, au nord, la D 907 vers Barenton.

Typologie

Site pittoresque

Communes concernées

Mortain et Bion

Surface

185 ha

Date d'inscription

Arrêté du 4 mai 1944



Rochers de la Vieille Bruyère et vallée de la Sélune

DREAL/P. Gallineau

Histoire

Les crêtes rocheuses de la forêt de la Lande pourrie dominent le bocage de la vallée de la Sélune qui, vu des hauteurs, s'étend à perte de vue. Ce massif longiligne, constitué de grès armoricain, est couronné d'affleurements rocheux parmi lesquels se distinguent plusieurs éminences : les rochers du Grand-Noë (site 50005), le rocher du Dolmen, ceux de Bouillant, de Vieille Bruyère, de Moulinet, d'Hamon, du Balcon et le rocher à la Vierge. A la fin des années 1930, devant les menaces de carrières, le syndicat d'initiative de Mortain demande la protection de ces hauteurs. Il en définit la délimitation depuis le site de l'Ermitage

(site 50004), à l'ouest, jusqu'aux hauteurs dominant le château de Bourberouge, 6 km à l'est, et à une distance de 300 mètres de part et d'autre de deux lignes joignant le rocher de Huchepie au rocher du dolmen et de ce dernier au château de Bourberouge. Les crêtes sont inscrites parmi les sites le 4 mai 1944, selon l'emprise définie.



Le Rocher Dolmen au début du XX^e siècle

Archives de la Manche

Henri Delgove, inspecteur régional des sites et monuments naturels décrit le site en rédigeant son avis : « *La forêt de Mortain se développe de l'Ouest à l'Est sur un haut plateau faisant partie du chaînon quasi rectiligne des collines de Normandie qui va d'Ecouvès à l'Avranchin et porte les plus hauts sommets de la France occidentale. Ce plateau, de 300 m d'altitude, domine de 150 à 200 m la vallée de la Sélune... mais la particularité du plateau en question, c'est qu'il ne s'abaisse point progressivement vers la vallée mais y tombe brusquement, en se laissant perforer, à son rebord méridional, par une série de crêtes gréseuses... qui, je puis en attester les ayant parcourues d'un bout à l'autre, ont vraiment dans ces pays de vallonnements modérés, grande et fière allure. Il faut absolument sauvegarder le caractère sauvage de ces roches... les photos jointes donnent une faible idée de l'âpre majesté de ces rochers, digne cadre pour une nuit de Walpurgis¹, accentuée par le grandiose panorama que l'on découvre allant jusqu'au Mont Saint-Michel, à quelques 50 km à vol d'oiseau. ».*

Le site

En 1858, Hippolyte Sauvage dans ses « Légendes normandes » nous décrit les lieux couverts de landes et « *de chétifs buissons auxquels des touffes de bruyères aux fleurs purpurines viennent disputer l'espace* ». Comme tous les sites de Mortain, c'est le GR 22 qui permet la meilleure

¹ La Nuit de Walpurgis est un roman fantastique de Gustav Meyrink paru en 1917



Le Rocher Dolmen aujourd'hui

découverte des crêtes. Le chemin contourne la chapelle Saint-Michel (site 50004) en serpentant entre les rochers pour rejoindre la D 487, limite sud du site. La route passe devant les rochers du Grand Noé (site 50005) et longe des prairies en pentes complantées de pommiers ou ponctuées de rochers. Derrière elles, commence le bois au sol jonché de pierriers. Le GR 22 permet de rejoindre les rochers du Dolmen qui demeurent les derniers facilement accessibles. A quelques pas de la route, le sous-bois en pente est recouvert de blocs de rochers moussus d'où surgissent des arbres recouverts de lichens. Au sommet d'un éboulis se dresse le rocher du Dolmen, étrange monument de pierres empilées par un géant de

légende dans une atmosphère de contes de fée, de lutins et de génies de la forêt. Quel contraste avec les photographies du début du 20^e siècle ! De cet endroit, la vue s'étendait autrefois vers les rochers du Grand Noé et la chapelle Saint-Michel, promontoires séparés par une lande rase et aride. C'est le chemin forestier dit des Moulinets (en propriété privée) qui permet de rejoindre les crêtes à l'est du site : Rochers du Bouillant, de vieille Bruyère ou d'Hamon. Ils ne sont guère accessibles mais quelques incursions à leurs abords permettent de découvrir, entre rochers et végétation, de superbes panoramas en belvédère sur les frondaisons de la forêt en contre-bas et, au loin, la vallée de la Sélune.



Rochers du Bouillant et vallée de la Sélune

Devenir du site

La forêt a conquis les landes qui s'étendaient jadis entre les crêtes rocheuses, belvédères naturels sur la vallée de la Sélune. On ne peut plus y accéder aisément aujourd'hui. Les promontoires sont dissimulés par la végétation ou ne sont plus visibles que de loin. Le site est fermé et se boise de plus en plus. A l'écart des activités humaines, il demeure en partie hors d'atteinte de toute menace. Seule la forêt située au nord-est du chemin des moulinets est exploitée. Un panneau informe que c'est une forêt gérée durablement et il est vrai que les impacts de son exploitation sont peu décelables.

L'inscription est une mesure nationale reconnaissant la qualité locale d'un paysage. Elle permet d'alerter et de sensibiliser les acteurs locaux aux qualités pittoresque, historique, scientifique ou légendaire d'un lieu. C'est pourquoi :

- Les travaux susceptibles de modifier l'aspect des lieux sont soumis à déclaration préalable auprès de l'administration 4 mois à l'avance. (Article L 341.1 et suivants et R 341.9 et suivants du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R 111.42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L 581.4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (article L 126.1 du code de l'urbanisme).